



Central African Regional Program
for the Environment

Investigator/Contact
Institutional Affiliation
Contact Information

Abstract

SOS Fund number - # 6c.046

Proposal Title: *Etude de certaines Croyances et Pratiques Traditionnelles qui favorisent la Conservation de la Biodiversité : Cas de la Province le l'Equateur*

Start date: 7/01/00
Duration: 2 months
Total Grant amount: \$9,980

Luketa Shimbi Henri

Faune et Vie, B.P. 596 Kinshasa – Limété, République Démocratique du Congo

Telephone: 71159

Avant l'époque coloniale, la culture, chez nous, était gardienne de la biodiversité; certaines croyances et pratiques traditionnelles avaient su conserver la biodiversité de manière efficace, et ce pendant des siècles.

Ces croyances et pratiques étaient suffisamment fortes, pour faire obéir les populations aux règles socio-culturelles fondées sur les trois catégories des stratégies indigènes ci-après :

- 1.- Protéger les écosystèmes ou des habitats particuliers (forêts sacrées, cimetières royaux, rivières sacrées);
- 2.- Protéger des espèces animales ou végétales particulièrement (espèces totémiques déclarées ou tabous, interdits alimentaires) ;
- 3.- Réglementer l'exploitation des ressources naturelles (saisons d'ouverture et de fermeture pour les récoltes ou la chasse).

On a donc parlé des "forêts sacrées" et des espèces "d'animaux sauvages considérés comme sacrés, totem ou tabous".

Les espèces totem/tabous possédaient des valeurs et des associations spirituelles ou culturelles spéciales, et on leur accordait une protection spéciale. Par exemple le léopard (nkoy) était le symbole d'un clan et les membres de ce clan identifiaient leurs ancêtres spirituels avec cette espèce animale, le corbeau pie était le symbole d'un deuxième clan, le buffle (mbolo) était le symbole d'un troisième clan, le perroquet gris (nkoso) était le symbole d'un quatrième clan, le palmier de raphia symbolisait un cinquième clan et ainsi de suite.

Traditionnellement, de telles espèces étaient strictement protégées et, dans certains cas, il était interdit de les manger, de les tuer, de les exploiter ou même de les toucher. Souvent, les animaux totem/tabous et la forêt où ils vivaient étaient strictement protégés. Un certain nombre de forêts sacrées ont pour origine un événement historique lié à la culture d'une communauté. Par exemple, telle forêt a été le champ de

bataille d'une guerre menée entre deux peuples. Elle est censée être la demeure des esprits des ancêtres morts à la guerre, dont les pouvoirs spirituels permirent à l'un des peuples concernés de vaincre. Telle autre forêt est supposée être la source des plantes médicinales qui rendirent un peuple victorieux à la guerre, tandis que telle autre est supposée contenir la grotte d'où émanèrent les clans d'une tribu.

Il faut noter que le fait de reconnaître, de comprendre et d'utiliser les connaissances, techniques et pratiques autochtones de notre pays a contribué à la dégradation de l'environnement et à la perte de biodiversité.

De nouvelles combinaisons et méthodes traditionnelles et modernes (qui incarnent les techniques, les méthodes ou les idées les plus récentes) peuvent être sensibles à la conservation de la biodiversité.

D'où la nécessité de mener une étude sur les croyances et pratiques traditionnelles qui ont su, dans le temps, conserver la biodiversité de manière efficace et d'examiner comment de tels cas peuvent être encouragés, renforcés et reproduits dans l'optique de conservation.

Le projet sera réalisé à Mbandaka et dans les villages environnants. Il faut rappeler que Mbandaka a déjà accueilli la Grande réunion sur l'importance du rôle des populations locales et autochtones dans la gestion de la diversité biologique, dans le Parc National de la Salonga (Août 1997), les journées de réflexion à l'intention des exploitants forestiers et le séminaire de sensibilisation à l'intention des enseignants (Février 1999).